

« MGAC »
S.A.R.L. à associé unique
au capital de 786.600 €
Siège social : 20 bis rue de Tertry - 02490 CAULAINCOURT

R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 Juin 2024

Décision proposée et votée par l'associé unique en date du 28 juin 2024 :

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Associé Unique décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, qui s'élève à la somme de **DEUX CENT SOIXANTE QATRE MILLE SIX CENT TRENTÉ QUATRE EUROS QUARANTE DEUX CENTIMES (264.634,42 €)**, de la façon suivante :

	ORIGINE	AFFECTATION
Bénéfice de l'exercice	264.634,42 €	
Au poste « AUTRES RESERVES »		264.634,42 €
Solde	264.634,42 €	264.634,42 €

Précision étant ici faite, que les capitaux propres s'élevaient à la clôture de l'exercice à la somme de **3.946.417,62 €**.

L'Associé Unique reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Gérant



M G A C

**SARL A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 786 600 €**

Siège social : 20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

RCS SAINT QUENTIN 801 376 450
SIRET 801 376 450 00038
APE 6420Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associé Unique de la Société MGAC,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26/09/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société MGAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du Code de Commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Fait à DURY, le 10 juin 2024

VDB ASSOCIES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPRESENTE PAR :

 François GARNIER

ANNEXE :

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Exercice N clos le 31/12/23			N-1 31/12/22
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	Net
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations, matériel et outill. indust.				
Autres immobilisations corporelles	2 167,50	1 610,34	557,16	852,99
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (évaluées meth. mise eq.)				
Autres participations (2)	4 814 818,00		4 814 818,00	4 814 818,00
Créances rattachées à des particip.(2)	917 905,67		917 905,67	602 739,25
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	750,00		750,00	750,00
Total actif immobilisé	5 735 641,17	1 610,34	5 734 030,83	5 419 160,24
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Avances et acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	36 000,00		36 000,00	36 000,00
Autres créances (3)	738,50		738,50	55 652,68
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 045,30		60 045,30	269 993,49
Charges constatées d'avance (3)				512,20
Total actif circulant	111 783,80		111 783,80	377 158,37
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	5 847 424,97	1 610,34	5 845 814,63	5 796 318,61

Renvois : (1) dont droit au bail	(2) part à - d'1 an des immobilisations financières nettes	(3) part à plus d'un an
immobilisations :	stocks :	créances :

Bilan Passif

		Ex. N 31/12/23	N-1 31/12/22
		Net	Net
Capitaux propres			
Capital social (dont versé 786 600) ou individuel		786 600,00	786 600,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...			
Ecarts de réévaluation (2)			
Réserve légale (3)		78 660,00	78 660,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) (4)			
Autres réserves		2 816 523,20	2 573 631,97
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		264 634,42	242 891,23
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 946 417,62	3 681 783,20
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des produits et avances			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions pour risques et charges			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		1 829 534,89	2 035 013,22
Emprunts et dettes financières divers (7)		28 598,26	34 108,55
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 258,10	9 769,39
Dettes fiscales et sociales		36 005,76	34 980,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			664,00
Produits constatés d'avance (5)			
Total des dettes		1 899 397,01	2 114 535,41
Ecart de conversion passif			
Total général		5 845 814,63	5 796 318,61
R	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	
e	(2)	.dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	
n	(3)	.dont écart de réévaluation libre	
v	(4)	.dont réserve de réévaluation (1976)	
o	(5)	.dont réserve réglementée des plus-values à long terme	
i	(6)	.dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	
s	(7)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	286 463,68
		.dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	293 250,74
		.dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	Exercice N clos le 31/12/23			N-1 31/12/22
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	360 000,00		360 000,00	387 261,17
Montant Net du Chiffre d'Affaires	360 000,00		360 000,00	387 261,17
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits (11)			6,58	3,70
Total des produits d'exploitation (2)		(I)	360 006,58	387 264,87
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				15 000,00
Variation de stock (marchandises)				-15 000,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			51 070,67	105 540,63
Impôts, taxes et versements assimilés			752,88	5 443,37
Salaires et traitements			159 024,41	177 173,56
Charges sociales (10)			14 240,04	9 275,56
Dotations sur immobilisations		-dotations aux amortissements	295,83	34,51
		-dotations aux provisions		
sur actif circulant : dotations aux provisions				
pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges (12)			1,06	5,23
Total des charges d'exploitation (4)		(II)	225 384,89	297 472,86
1- Résultat d'exploitation		(I-II)	134 621,69	89 792,01
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			244 666,42	52 854,37
Autres intérêts et produits assimilés (5)			11 116,10	13 261,66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		(V)	255 782,52	66 116,03
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			47 989,04	11 721,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		(VI)	47 989,04	11 721,81
2 - Résultat financier		(V-VI)	207 793,48	54 394,22
3- Résultat courant avant impôts		(I-II+III-IV+V-VI)	342 415,17	144 186,23

Compte de résultat (suite)

	Ex. N 31/12/23	N-1 31/12/22
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 038,25	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		160 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	1 038,25	160 000,00
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 001,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		5 001,00
4 - Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 038,25	154 999,00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	78 819,00	56 294,00
Total des produits (I+III+V+VII)	616 827,35	613 380,90
Total des charges (II+IV+VIII+IX+X)	352 192,93	370 489,67
5 - Bénéfice ou Perte (Total des produits - total des charges)	264 634,42	242 891,23

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
 (2) Dont produits de locations immobilières
 (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
 (3) Dont crédit-bail mobilier
 (3) Dont crédit-bail immobilier
 (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
 (5) Dont produits concernant les entreprises liées
 (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
 (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général
 (9) Dont transferts de charges
 (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
 (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
 (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)
 (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives
 (13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires

1 707,00

(7) Détail des produits et charges exceptionnels
 TAXE APPRENTISSAGE 2017 NON PRELEVE

Exercice N
 Charges | Produits
 | 1 038,25

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

Exercice N
 Charges | Produits

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS	O		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 5 845 814,63 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 264 634,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages

de 3 à 5 ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

MODALITE D'APPLICATION

Pour l'application des règlements, l'entreprise a choisi :
la méthode prospective

SUIVI DES OPTIONS	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	2 168		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	2 168		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 417 557		315 167
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750		
		TOTAL IV	5 418 307		315 167
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			5 420 475		315 167

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés, aménagés d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			2 168	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			2 168	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				5 732 724	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				750	
		TOTAL IV			5 733 474	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					5 735 642	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 315	296		1 610
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 315	296		1 610
TOTAL GENERAL		1 315	296		1 610

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Immo. corpor.	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATIPIC - -	4 510 000	427 871	70,00	367 981
DE BEAUVILLERS - -	9 148	347 684	95,00	299 118
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SARL LAMBERT - -	7 622	100 696	50,00	-19 728
A2L - -	1 000	-311 824	10,00	-24 661
AMBRE - -	205 000	-167 997	48,78	-37 944
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

010724 - SARL MGAC

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ATIPIIC - -	4 510 000	427 871	70,00	3 655 000	3 655 000			1 811 528	367 981	
DE BEAUVILLERS - -	9 148	647 684	95,00	893 418	893 418	508 475		829 136	299 118	244 666
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SARL LAMBERT - -	7 622	762	50,00	166 000	166 000			182 037	-19 728	
A2L - -	1 000	-287 163	10,00	100	100	36 995			-24 661	
AMBRE - -	205 000	-130 053	48,78	100 000	100 000	188 288		3 352	-37 944	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	917 906		917 906
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	750		750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 000	36 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	645	645	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	94	94	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		955 394	36 739	918 656
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	11 116
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	11 116

010724 - SARL MGAC

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 866,00	100,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	786 600			786 600
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	78 660			78 660
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 573 632	242 891		2 816 523
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	242 891	264 634	242 891	264 634
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 681 783	507 526	242 891	3 946 418

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 829 535	216 602	1 283 468	329 466
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 258	5 258		
Personnel & comptes rattachés		612	612		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		963	963		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	22 523	22 523		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	11 862	11 862		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	46	46		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		28 598	28 598		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 899 397	286 464	1 283 468	329 466
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	204 169			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	28 598			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 250
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 748
Dettes fiscales et sociales	1 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 067

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le financement BPI est assorti d'engagements hors bilan à savoir :

- cession d'une somme de 30 000 €, rémunérée selon les conditions qui seront définies au contrat et remboursée après amortissement du concours et paiement de toutes les sommes dues au titre de ce prêt
- engagement de conservation des titres faisant l'objet du financement pendant la durée du financement.

L'emprunt de 500 000 € contracté pour le financement de l'acquisition de 564 parts sociales de la SCEA BEAUVILLERS est nanti des 564 parts sociales.

L'emprunt de 900 000 € contracté pour le financement de l'acquisition de 90 200 actions ATIPIIC est nanti de 54 120 actions ATIPIIC.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	5 416					5 416
TOTAL (1)	5 416					5 416
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions TOTAL	5 416					5 416

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	6 281
Organes de direction	113 192
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	1,00	1,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TAXE APPRENTISSAGE 2017 NON PRELEVE		1 038
TOTAL		1 038

N° de Dossier : 010724

En Euro

32137

AGC Picardie Nord de Seine 17 rue Pierre Wagnet 60000 BEAUVAIS

SARL MGAC

20b rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
8000301	318242	69	EM	651
N° Siret	80137645000038			

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur	Qualité et nom du signataire : ARNAUD LAMBERT
--	---

Copyright Groupe ISA 2023 ISACOMPTA

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
LAMBERT LAMBERT ARNAUD 20B Rue de Tertry			7866	2023	113 192					
02490 CAULAINCOURT GERANT										
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONs (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MGAC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>20b rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>80137645000038</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC I IF - IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG				
		AH	AI				
		AJ	AK				
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO				
		AP	AQ				
		AR	AS				
		AT	AU	1 610	557		
		AV	AW				
		AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT			
			CU	CV	4 814 818	4 814 818	
			BB	BC	917 906	917 906	
			BD	BE			
			BF	BG			
			BH	BI	750	750	
			TOTAL (II)		BJ	5 735 641	BK
AC I IF - CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		BN	BO				
		BP	BQ				
		BR	BS				
		BT	BU	15 000	15 000		
	CREANCES	BV	BW				
		BX	BY	36 000	36 000		
		BZ	CA	739	739		
	DIVERS	CB	CC				
		CD	CE				
		CF	CG	60 045	60 045		
Comptes de régularisation	CH	CI					
	CJ	CK	111 784	111 784			
	CW						
	CM						
	CN						
	CO	1A	1 610	5 845 815			
TOTAL GENERAL (I à VI)							
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL MGAC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 786 600)			DA	786 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	78 660	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	2 816 523	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	264 634	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 946 418	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 829 535	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	28 598	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 258	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 006	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 899 397		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 845 815		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	286 464	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL MGAC							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	360 000	FH		FI	360 000	
		FJ	360 000	FK		FL	360 000	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	7	
	Autres Produits (1) (11)					FR	360 007	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	51 071
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	753
	Salaires et traitements *						FY	159 024
	Charges sociales (10)						FZ	14 240
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	296
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	225 385
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	134 622
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	244 666
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 116
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	255 783
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	47 989
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	47 989
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	207 793
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	342 415

Désignation de l'entreprise <u>SARL MGAC</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	1 038	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	1 038	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 038
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	78 819
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	616 827
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	352 193
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	264 634
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier						IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								HX	
	(9)	Dont transfert de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3	
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TAXE APPRENTISSAGE 2017 NON PRELEVE									1 038		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SARL MGAC										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 168	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 168	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	5 417 557	8V		8W	315 167
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	750	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	5 418 307	LR		LS	315 167		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	5 420 475	ØH		ØJ	315 167		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 168	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 168	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	5 732 724	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	750	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	5 733 474	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	5 735 642	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL MGAC						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

SARL MGAC

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 315	QM	296	QN		QO	1 610		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	1 315	QV	296	QW		QX	1 610		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	1 315	ØP	296	ØQ		ØR	1 610		

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Désignation de l'entreprise SARL MGAC								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA				
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF					
		- financières	UG	UH					
		- exceptionnelles	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL MGAC										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	917 906		UM			UN	917 906	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	750		UV			UW	750	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	36 000		36 000					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	645		645					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	94		94					
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	955 394		VU	36 739		VV	918 656	
RENVOLS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 829 535		216 602		1 283 468		329 466			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	5 258		5 258							
Personnel et comptes rattachés			8C	612		612							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	963		963							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	22 523		22 523							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 862		11 862							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	46		46							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	28 598		28 598							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	1 899 397		VZ	286 464		1 283 468		329 466		
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	28 598			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	204 169		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						